

INTRODUCTION GENERALE

"L'urbanisation représente à n'en pas douter, la transformation la plus spectaculaire de l'Afrique contemporaine, celle aussi qui pose le plus de problème. Les grandes villes d'Afrique ont atteint et dépassé les dimensions de l'ingérable... parce qu'ayant réussi à absorber des excédents démographiques dont le rythme de croissance n'a son égal nulle part ailleurs au monde".(1)

Pour l'ensemble de l'Afrique, on constate un doublement de la population urbaine entre 1970 et 1980, date à laquelle elle représente 26,5% de la population globale. Pourtant, quelques années seulement après la seconde guerre mondiale, moins de 10% des Africains (Maghreb non compris) résidaient en ville. Ils étaient 15% en 1960, entre le quart et le tiers, voire un peu plus selon les estimations, trente ans plus tard (Vennetier P., 1991). On mesure le chemin parcouru, d'autant que certains pays, tels que le Sénégal, la Côte-d'Ivoire ou le Gabon comptent aujourd'hui plus d'un habitant sur deux en ville. Ce phénomène est d'autant remarquable que ce sont des pays qui ignoraient l'urbanisation avant la colonisation.

L'Afrique précoloniale a certes connu l'existence de grandes cités, mais elles sont restées, du point de vue de leurs tailles, sans commune mesure avec celles nées de la colonisation. Hormis le cas très particulier des villes Yoruba (Ilé-Ifé, Kétu, Sabe, Owu...), c'était principalement des comptoirs commerciaux (côtes de l'océan indien : Mogadisou, Socotora, Kismayou...), des centres politiques de

(1) : Pourtier R. in Afrique contemporaine, numéro spécial 164, octobre-décembre 1992, p. 153

royaumes (Afrique de l'Ouest : Koumbi Saleh, Aoudaghost...) ou des étapes caravanières (Afrique Soudano-Sahélienne : Djénné, Gao...).

Autrement dit, l'avènement de la colonisation a, en rupture totale avec les modes antérieurs d'organisation socio-spatiale dessiné les contours d'Etats modernes et de villes, symboles du nouvel encadrement étatique des populations. C'est dans ce contexte que sont nées et se sont développées la plupart des grandes villes d'Afrique.

La Mauritanie précoloniale n'a pas connu l'existence de grandes villes. Cependant, les différentes civilisations qui y ont pris racine, ont donné naissance à une certaine forme de vie urbaine ayant abouti au façonnement de cités prospères (Oualata, Chinguitti) qui rayonnaient sur de vastes territoires de l'Afrique soudano-sahélienne. Le reste du territoire, vastes étendues d'espaces non humanisés, était parcouru par des hommes : les nomades, seuls capables, par un genre de vie et une organisation propres, de s'adapter à cet environnement hostile. C'est donc très tardivement que se met en place en Mauritanie une armature territoriale, prémissse d'une organisation urbaine fondée sur le maillage complet du pays , par la création de centres administratifs coloniaux.

Au lendemain des indépendances en 1960, la Mauritanie, avec 3% de sa population (soit environ 65 000 personnes) dans les "villes", se présente comme le pays le moins urbanisé du Sahel. La population, en majorité nomade, vivait essentiellement d'agriculture et d'élevage et dans une moindre mesure, de pêche. Trente ans plus tard, la structure de cette population s'est radicalement modifiée, puisqu'en 1988, il ne subsisterait que 12% de nomades. Ce phénomène, amorcé il y a longtemps, s'est accéléré avec les indépendances et l'instauration de frontières inconnues jusqu'alors, et se poursuit inexorablement sous l'effet des sécheresses endémiques,

comme il y en eu entre 1972 et 1975 ou encore entre 1983 et 1984. Il s'en suit une sédentarisation massive qui voit les populations refoulées de leurs terroirs, se fixer près des rares points d'eau ou affluer vers les centres urbains. Ceux-ci abritaient déjà en 1977, 304 000 citadins, soit près de 23% d'une population totale chiffrée à 1 340 000 habitants. Malgré cette étonnante progression, le taux d'urbanisation de la Mauritanie restait en dessous de la moyenne établie en 1980 pour l'Afrique au sud du Sahara : 30%. Aujourd'hui, elle est en passe de s'installer dans la sphère des pays dits "urbains" puisqu'en 1990, ce même taux d'urbanisation avoisinait 44%(1), cinq points au-dessus de la moyenne calculée la même année pour les pays au sud du Sahara.

Ainsi, au cours des trente années passées, la Mauritanie a, à l'instar de beaucoup de pays d'Afrique subit une urbanisation galopante, lourde de signification et aux conséquences multiples. Elle n'a pas échappé à la double appartenance d'une part au mouvement universel de l'urbanisation et d'autre part au mouvement propre des pays en voie de développement dont Paul Bairoch a justement montré l'aspect négatif, tant du point de vue des conditions générales de vie que sur le plan des emplois et du développement économique.

Si les causes de cette urbanisation rapide, du moins certaines causes, sont manifestes, ses conséquences le sont également. En effet, la situation observée dans les pays en voie de développement se singularise et n'obéit que rarement aux mécanismes de régulation socio-économique observés dans les pays industrialisés. Au contraire de ceux-ci, où une interdépendance villes-campagnes a permis grâce à une production accrue et une richesse accumulée, un "décollage" économique, cette liaison est inexistante en pays en voie de développement. On assiste ici à un transfert de populations de la

(1) : calcul effectué avec les chiffres de l'ILTA (Image à Long Terme de l'Afrique au sud du Sahara) qui donnent pour 1990 à la Mauritanie, une population totale de 1880 000 habitants et une population urbaine de 830 000 personnes.

brousse et des villages, sans autres perspectives que d'échapper aux calamités naturelles et à une existence de plus en plus difficile.

En Mauritanie, la traduction manifeste de cette dynamique urbaine s'observe à travers le gonflement des villes, où se mêlent les populations "déracinées" qui cherchent à recréer un nouveau cadre de vie. En l'espace de dix ans, entre 1977 et 1987, la population des six premières secondes villes du pays a augmenté de 80%; elle est passée de 112 000 à presque 200 000 habitants ! Mais, l'intensité de cette croissance urbaine est encore plus révélée par l'évolution de la jeune capitale Nouakchott.

De simple village en 1957, au moment de son choix pour accueillir les structures politiques et administratives de la Mauritanie indépendante, elle a vu sa population grossir au rythme des migrations, accélérées et amplifiées par les effets de la grande sécheresse des années 1970. A l'origine peu peuplée, la ville a subi une croissance démographique vertigineuse qui l'a fait passer de 5 800 habitants en 1962 à plus de 138 500 habitants en 1977. Près de 23% de croissance annuelle moyenne soutenue pendant 15 ans !

Malgré le ralentissement à partir de 1977 de ce taux de croissance (toujours élevé et estimé à 10% à partir de 1980), elle a continué d'être alimenté par de vastes courants migratoires qui lui font aujourd'hui supporter le poids de plus de la moitié de la population urbaine du pays et vraisemblablement, plus du 1/5 ème de sa population totale que fournissent les chiffres officiels. Même si on ne peut parler de mégapole, la capitale mauritanienne, rapportée à l'échelle du pays, apparaît plus gonflée que nombre de métropoles africaines : Nous sommes confronté à une situation de macrocéphalie notoire, où une seule ville domine et rayonne sur l'ensemble du pays.

Cette situation n'est pas propre à la Mauritanie, puisqu'elle partage en cela, le sort de plusieurs autres pays d'Afrique.

Michel Rochefort notait à propos de cet état de domination que "*la grande ville dirigeante (en Afrique) exprime le caractère dominé de l'économie du pays. Elle contient l'ensemble des grandes maisons de commerces à capitaux venus des pays industrialisés. Elle possède toutes les fonctions de décision nationale : direction des services politiques, administratifs, économiques et celles des services de santé et d'instruction... Cependant, pour être complète, elle doit avoir la fonction portuaire, sinon elle partage les fonctions dirigeantes avec une ville ayant un port...*"⁽¹⁾.

Fidèle description d'une réalité bien mauritanienne. Car en effet, Nouakchott promue capitale politique ne disposait pas des infrastructures nécessaires à l'activité économique du pays. Aussi, est-ce tout naturellement que ce rôle revint à Nouadhibou (anciennement Port-Etienne) dont les équipements portuaires et la localisation à proximité des sites d'exploitation des minéraux, élevaient au rang de capitale économique. Ce partage des rôles durera tant que l'activité minière demeurait soutenue. A partir de 1986, avec l'inauguration à Nouakchott d'un port en eau profonde d'une capacité de 500 000 tonnes/an, et le transfert sur ce nouvel équipement des activités de la SONIMEX⁽²⁾, Nouakchott s'affirmait comme le principal port de commerce. Nouadhibou, frappé depuis quelques années par le ralentissement des exportations (considérablement affaiblies par la chute des prix des matières premières; le prix du cuivre à la tonne est passé entre 1976 et 1979 de 1 300 à 525 livres) s'asphyxiait avant de sombrer dans une léthargie, comme l'étaient déjà tous les autres centres secondaires.

⁽¹⁾ : Rochefort M., Typologie fonctionnelle des villes en Afrique noire et à Madagascar, in croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar, Paris, 1972, pp : 139-145.

⁽²⁾ : Société nationale d'import-export. Elle détient le monopole de l'importation et de la distribution des denrées de première nécessité : riz, thé et sucre.

Tous subissaient une stagnation voire une régression effrayante. L'agriculture et l'élevage, principales ressources de leurs populations ont été reléguées au second plan, au profit de l'exploitation minière qui accapare l'essentiel des investissements prévus aux quatre plans successifs de développement économique et social (1963-1982), suivis d'un PREF : programme de redressement économique et financier (1985-1988) et d'un PCR : programme de consolidation et de relance (1988-1991). Cela n'a pas empêché les ruraux (nomades et sédentaires) de se précipiter dans les centres urbains avoisinants et y demeurer, la plus part du temps, dans un nouveau type d'habitat jusque là inconnu : les bidonvilles.

En 1975, une enquête réalisée par la SOCOGIM⁽¹⁾ et confirmée par le recensement national, la même année, établissait que 43% des ménages des sept villes principales du pays habitait un logement précaire (tente, baraque ou hutte), les villes les plus touchées étant Aïoun (71,5%), Nouakchott (53%), Nouadhibou (41%) et Rosso (35,5%). Aucune de ces villes, ni d'ailleurs les populations qui y affluent, n'étaient préparées à de tels changements brusques qui mettaient aussi un terme à un équilibre, certes longtemps fragile, mais harmonieux du système agro-pastoral.

Nous nous situons donc au cœur d'une mutation profonde, sans que nous puissions en mesurer précisément les effets. Et, l'exemple de Nouakchott, sans être considéré comme un phénomène isolé, est révélateur de la rupture brutale, annonciatrice d'une Mauritanie urbaine.

Aussi, est-on en droit de s'interroger et de tenter de comprendre l'actuelle gestation d'une cité qui se transforme progressivement pour répondre aux exigences d'une réalité nouvelle mouvante.

⁽¹⁾ : SOCOGIM M+R, le logement en Mauritanie, besoins et ressources, Nouakchott, 1975, p. 20